

BULLETIN
MUNICIPAL
2024



Beauregard l'Évêque



UTILE

Pharmacie Champiat

04 73 62 95 96

Lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 / 14 h à 19 h

Samedi 9 h à 12 h

Pôle Santé

04 73 59 52 77



LES HORAIRES

Permanences de Mme le Maire

Sur rendez-vous.

Ouverture du secrétariat au public

Lundi de 17 h à 18 h 30.

Mardi, mercredi, jeudi
et vendredi de 9 h à 11 h 30
et 17 h à 18 h 30.

Assistante sociale

Sur rendez-vous au 04 73 60 71 70

Agence Postale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi de 9 h à 11 h 30 et 17 h à 18 h 30.

- Semaine : levée du courrier à 15 h
- Samedi : levée du courrier à 11 h 30



EDF - GDF

Principaux numéros dépannage électricité :

0 810 333 063

Dépannage gaz :

0 810 433 063

Solidarité énergie

(clients en difficulté) :

04 73 34 50 80

Tarif 1^{er} nécessité uniquement :

0 800 650 309



CONTACT

mairie.beauregard.leveque@wanadoo.fr

www.beauregardleveque.fr

f Commune de Beauregard-l'Évêque



QUELLES PIÈCES RÉCLAMER, COMMENT ET OÙ LES RÉCLAMER

Extrait d'acte de naissance

Gratuit - Mairie du lieu de naissance ;
indiquer la date de naissance, les noms
et prénoms ; joindre une enveloppe
timbrée avec l'adresse.

Extrait d'acte de mariage

Gratuit - Mairie du lieu de mariage ;
indiquer la date du mariage, les noms
et prénoms ; joindre une enveloppe
timbrée avec l'adresse.

Extrait d'acte de décès

Gratuit - Mairie du lieu de décès ou du
dernier domicile ; indiquer la date du
décès, les noms et prénoms ; joindre
une enveloppe timbrée avec l'adresse.

Livret de famille

Gratuit - Mairie du mariage ; en cas de
perte, fournir l'état civil du conjoint et
des enfants.

Carte d'électeur

Gratuite - Mairie du domicile ; pièce
d'identité, justificatif de domicile
(quittance loyer, EDF) ; avoir 18 ans.

PACS

Désormais le PACS se fait en Mairie.
Les documents sont disponibles soit
en Mairie, soit sur internet :

service-public.fr

Passeport et CNI

Se renseigner en Mairie de Lezoux
au **04 73 73 01 00**
ou à la Mairie de Pont-du-Château
au **04 73 83 73 70**

Casier judiciaire

Gratuit - Ministère de la Justice : Casier
judiciaire national,
107, rue du Landreau,
44079 Nantes Cedex ;
joindre une enveloppe timbrée avec
adresse.

Certificat de domicile ou résidence

Gratuit - Mairie ; pièce d'identité.

Certificat de nationalité française

Gratuit - Greffe du tribunal d'instance
du domicile ;
livret de famille et toutes pièces
prouvant la nationalité.

Certificat de vaccination

Praticien qui a effectué la vaccination ;
présenter les certificats originaux ou
les carnets de santé des enfants.

Certificat de vie

Gratuit - Mairie du domicile ; livret de
famille.

Légalisation matérielle de signature

Gratuit - mairie ; la signature à légaliser
doit être faite à la mairie avec carte
d'identité.

Carte grise de véhicule d'occasion

sur internet : **service-public.fr**

Demande d'alignement, permission de voirie

Gratuit - Pour la voirie communale à la
Mairie, pour la voirie départementale à
la Direction de l'Équipement après avis
du Maire ; fournir une demande et plan
de situation, enveloppe timbrée pour
le retour.

Demande d'adduction en eau potable

Prix suivant devis-facture - Mairie ;
fournir plan de situation.

Demande de branchement à l'égout

Prix suivant devis-facture - Mairie ;
fournir plan de situation.

Demande de réparation sur réseau communal (avant branchement particulier)

Téléphoner à la Mairie
au **04 73 68 16 03**.

Pour ces trois dernières demandes,
vous pouvez prendre contact avec la
SEMERAP au **04 73 15 38 38**

Recensement Militaire :

Tous les jeunes de 16 ans révolus doivent venir en Mairie se faire recenser
pour obtenir une attestation, obligatoire pour les examens et permis de
conduire (se munir du livret de famille et CNI).

BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE 2024

Directeur de publication : Patricia Bussiere

Crédits photos : Mairie de Beauregard

Impression : Imprimerie Chambrial Cavanat

Tirage : 800 exemplaires

Chers Beauregardois, et Beauregardoises

Comme l'année 2023, 2024 s'est mal terminée pour la commune avec le cambriolage des ateliers municipaux et de la caserne de nos pompiers. Tout le matériel de travail des agents a été dérobé, et le camion retrouvé brûlé. **À l'heure où les finances de la commune sont contraintes, les élus de votre commune sont très inquiets.**

Nous sommes également très inquiets du contexte national qui ne laisse pas entrevoir d'amélioration à court terme ce qui va entraîner de grosses difficultés pour l'ensemble des collectivités et notamment les communes.

On ne va pas se mentir ! Depuis quelques temps déjà les communes souffrent, les maires souffrent, votre maire souffre !

Au jour d'aujourd'hui, nous ne savons pas quelles seront nos dotations pour 2025 sinon qu'elles seront identiques à celles de 2024, nos missions de service public devant être assurées. Comment voulez bâtir un budget avec autant d'incertitudes, faire des projets, d'autant plus que nos finances ne nous permettent plus de prévoir aucun investissement conséquent d'ici la fin du mandat !

Toutes les subventions travaux auxquelles nous pouvions prétendre ont été utilisées avec la réfection de la rue de l'école et d'une partie des réseaux, avec l'agrandissement de la cour de l'école et du restaurant scolaire, et plus récemment avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments du foyer et du restaurant scolaire.

Nous sommes très inquiets !

Comment fonctionner avec toutes les contraintes imposées par l'état ? Des contraintes normatives toujours plus lourdes et plus coûteuses liées au décret tertiaire, des dépenses de fonctionnement en hausse régulière et qui atteignent des sommets notamment en matière d'énergie, nous frôlons les 73 000 € sur une année.

Notre principale ressource étant la taxe sur le foncier bâti, **nous allons être contraints d'augmenter les impôts si nous voulons continuer à fonctionner et surtout à investir.**

Nous avons des projets que malheureusement nous ne réaliseront pas cette année :

- le réaménagement de la cour de l'école avec l'arrachage de l'enrobé pour créer une zone de fraîcheur et quelques aménagements : cout 42 000 €,
- la réhabilitation du foyer estimation des travaux 800 000 €,
- le réaménagement de la cuisine de la Salle des Fêtes avec la rénovation du hall d'entrée estimation : 102 000 €.

Tous ces travaux ne sont pas supportables pour nos finances communales.

Malgré des finances très contraintes nous avons malgré tout réussi cette année : à agrandir le restaurant scolaire, à remettre en forme quelques chemins, pas assez à notre goût , à financer un local pour nos chasseurs à moindre frais, 4 500 € à la charge de la commune, le reste étant financé par la région et le fonds de concours de la communauté de communes. Nous avons aussi acheté un deuxième véhicule (Berlingo) pour les services techniques pour un montant de 13 800 € HT.

Nous voulons tenir le cap jusqu'à la fin du mandat et pouvoir faire face aux imprévus et il y en a je vous l'assure.

Nous allons continuer d'entretenir notre commune avec les moyens qui sont les nôtres et votre conseil municipal restera engagé, au travail et attentif aux finances jusqu'en 2026.

Avant d'adresser mes remerciements aux acteurs de notre territoire, j'adresse des vœux tout particuliers aux personnes qui s'autorisent à ne pas respecter les règles et le bien vivre ensemble dans notre village, à ceux qui ne parlent que de leurs droits et jamais de leur devoirs.

Néanmoins, **je remercie chaleureusement une majorité des habitants pour leur sens civique**, qui spontanément sont toujours présents dans l'urgence pour prêter main forte aux services municipaux et aux élus.

Je remercie chaleureusement Blanche Begon et Françoise Tarrit qui ont la charge difficile d'entretenir l'église du village pour en faire un lieu propre, accueillant et réconfortant.

Merci à nos agriculteurs qui nous aident pour l'entretien des chemins communaux.

Merci à nos pompiers volontaires pour leur engagement et leur présence à nos côtés souvent dans les pires moments de la vie.

Merci à nos gendarmes mobilisés sur notre territoire.

Merci aux artisans, aux commerçants, aux professions libérales, aux professionnels de santé et aux entreprises de préserver nos services et de favoriser l'attractivité de notre village.

Merci à l'équipe éducative et aux enseignants de l'école, une équipe grandement investie et mobilisée dans la réussite du parcours scolaire de vos enfants.

Merci également à toutes les associations et leurs équipes de bénévoles qui permettent d'animer et de faire vivre notre commune. Elles sont essentielles pour entretenir notre lien social et favoriser la solidarité et le bien être collectif.

Merci aux agents des services municipaux pour leur dévouement et leur implication dans leurs missions de service public que ce soit la poste, les services techniques, l'école, la médiathèque ou le secrétariat, ils sont investis chaque jour dans le bon fonctionnement de notre commune.

Merci au Conseil municipal des jeunes et son Maire Clément Verdier pour leur prise de conscience de la citoyenneté et de l'importance de participer à la vie du village.

Et enfin je veux remercier l'ensemble des élus et des membres du CCAS et des membres associés pour leur travail réalisé dans le traitement des dossiers, dans leur investissement municipal, et pour leur soutien au quotidien dans ma tâche de Maire.

Soyez assurés que vos élus, malgré la situation incertaine, mettront encore cette année, tout en œuvre, pour que Beauregard-l'Évêque reste le village chaleureux et accueillant que vous connaissez.

Bonne Année !

Bonne santé à vous tous, à vos proches et à vos familles.

Patricia BUSSIÈRE

Maire de Beauregard-l'Évêque

État civil 2024

• NAISSANCES :

AMARA Lyvia, Hanafia, Augustine	1 ^{er} février	CLERMONT-FERRAND, section Montferrand
AMARA Sasha, Milan	1 ^{er} février	CLERMONT-FERRAND, section Montferrand
AUSSEL VERDIER-GORCIAS Manohé, Jean-Luc	10 juin	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
THIVILLIER Louisa, Valérie, Mireille	8 juillet	THIERS
FIDALGO MENDES Héline	1 ^{er} septembre	BEAUMONT
DAGUIN Arthur, Patrice, Marc	17 septembre	CLERMONT-FERRAND, section Montferrand
RONNET Milo	10 novembre	BEAUMONT
PAPPANO Tina	22 novembre	BEAUMONT

• DÉCÈS :

FORME Marie, France, Henriette veuve BARROUX	17 janvier	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
LACÉPÈDE Monique, Alberte veuve ARLABOSSE	27 janvier	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
VERDIER Henri, Franck, Luc	6 février	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
COUTAREL Odette, Raymonde veuve BADO	10 mars	CLERMONT-FERRAND
VAZEILLE Jean, Claude, Bernard	26 avril	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
ECKERT Annette, Juliette, Eugénie	19 mai	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
RAOULT Yvon, Louis, Claude	17 juillet	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
TARRIT Georges, Jean	16 août	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
BANDON Simone, Georgette, Augusta veuve BRUNEL	10 décembre	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
LAVEZARD Jean, Paul, André	17 décembre	BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE

Assistantes maternelles (Crèche familiale : non)

Véronique GEORGEAULT	04 73 62 96 83	36, rue de la Courdiarche BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	3 enfants de 0 à 18 ans.
Valérie INTSABY	04 73 73 78 62	6, rue de la Double BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	4 enfants de 0 à 18 ans.
Véronique LAMBY	04 73 68 15 77	28, chemin du Bois BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 3 ans à 18 ans.
Manamirija MARTIN	06 68 10 76 82	3, rue de l'Église BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	2 enfants de 0 à 18 ans, 2 enfants de 15 mois à 18 ans.
Nadia MAYMONT	04 73 73 74 01	11, rue de la côte pareille BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	2 enfants de 0 à 18 ans, 2 enfants de 24 mois à 18 ans.
Carla MENDES	04 73 88 23 01	5, rue du Levant BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	4 enfants de 0 à 18 ans.
Christophe MOULIN	06 61 99 19 31	1, rue des Roseaux - Bât 1 Appart 121 BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 13 mois à 18 ans, 1 enfant de 24 mois à 18 ans.
Eliane PALLOT	04 73 59 11 35	27, chemin de Chantagret BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 13 mois à 18 ans, 1 enfant de 24 mois à 18 ans.
Anne POTELLERET	04 73 88 24 76	Rue du Charmagnat BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 18 mois à 18 ans, 1 enfant de 2 ans à 18 ans.
Maria RODRIGUES-PEREIRA	04 73 62 99 82	7, rue de la Courdiarche BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE	2 enfants de 0 à 18 ans, 1 enfant de 18 mois à 18 ans, 1 enfant de 3 ans à 18 ans.

Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ, toujours très impliqué dans la vie de la commune, a mené plusieurs actions. Retour sur les temps forts de cette année :

- **2024** a commencé par la participation du Conseil Municipal des Jeunes au repas très festif des aînés pour servir le dessert.
- **Le 17 mars**, les jeunes conseillers ont également participé à la journée de nettoyage de la nature organisée par la société de chasse.
- **Le lundi de Pâques**, la chasse aux œufs dans les jardins de l'EHPAD s'est déroulée sous un beau soleil.
- **Le 5 mai**, les pompiers les ont initiés aux gestes de secourisme, de brancardage et à l'utilisation d'une lance à incendie. Tout était installé et encadré par nos sapeurs-pompiers.



- **Le 24 mai**, le CMJ a eu la chance de rencontrer Madame Delphine Lingemann, députée de notre circonscription. Ils ont pu lui poser des questions sur le rôle de l'Assemblée Nationale et des institutions. Ils ont aussi abordé des sujets qui leur tenaient à cœur.

À la fin de l'année scolaire, de nouveaux conseillers ont été élus.

Clément VERDIER (maire), Antoine BESSONIES (adjoint CM1) Mathis BERTRAND, Léonie CLADIERE, Coline GOURDY, Mahée PRECIGOUT, Lucas ROCHE, Ugo ROCHER, Evan GIRONDE (adjoint CM2), Laïa ARSEGUEL, Keryan BACAR, Kali DA COSTA, Sara DODAT, Angela DREVET, Gabryel MIQUEL, Ambre ROCHER, Chloé ROUSSILLON, Marion VENESSI, Lou-Anne PRECIGOUT.

- **Le 30 août**, en compagnie du Conseil Municipal, les Jeunes ont remis les chèques "Lire" à ceux qui entraient en sixième.



Dérangés par les déjections canines, nombreuses sur leurs terrains de jeux (Coudert, stade, city...), ils ont décidé de rappeler à la population quelques règles : pas de chiens sur le Coudert et ramassage des crottes. Ils ont créé des affiches qui seront installées prochainement.

Pour les fêtes de Noël, les jeunes du CMJ et leur famille ont fabriqué des décorations pour agrémenter les abords de la salle des fêtes et de l'école. L'inauguration a eu lieu lors du marché de Noël le 30 novembre. En partenariat avec les Restos du cœur, ils ont souhaité apporter du réconfort aux plus démunis en sollicitant les habitants du village pour une collecte de Boîtes de Noël Solidaires.

Ils participent également aux différentes cérémonies commémoratives.

Depuis plusieurs années, les élus des CMJ successifs ont été sensibles à la préservation des écosystèmes et à la biodiversité. Ils ont souhaité implanter des hôtels à insectes au sein du village. Ces supports à insectes seront installés dans le jardin de la médiathèque et sur le site de la Motte.

Les élus du Conseil des Jeunes vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Le conseil des jeunes au travail



cdj63116@gmail.com

École publique

L'école de Beauregard-l'Évêque possède cette année encore un effectif relativement stable malgré une baisse d'effectifs (145 élèves). De nouveaux personnels sont arrivés dans l'équipe de l'école : Nina COUDERT en CMI, Alizée MARINI (décharge de direction de Patricia GÉNAUD) en CEI du point de vue des enseignants, Laure FRADIN pour les AESH.

En ce qui concerne le temps périscolaire (avant et après l'école), la fréquentation est élevée. Entre 95 et 120 élèves mangent quotidiennement au restaurant scolaire, répartis en deux services. La garderie du matin rassemble 50 élèves environ répartis en deux zones (15 élèves pour la maternelle et 35 pour l'élémentaire). La garderie du soir, quant à elle, regroupe 45 élèves au maximum.

Le projet d'école a été réécrit au cours de l'année scolaire 2023-2024. Ce document est un outil de pilotage pour organiser les différentes actions menées dans les classes et dans l'école pour trois années scolaires. Il met l'accent sur la réussite des élèves grâce à deux axes spécifiques : améliorer leurs compétences et proposer une continuité des apprentissages et des enseignements. Il englobe les trois cycles, de la petite section au CM2, et vise donc à élaborer un parcours d'apprentissage pour les élèves, dans tous les domaines qui peuvent les concerner : les apprentissages bien évidemment mais aussi le fonctionnement général de l'école, le climat scolaire, les relations partenariales autour de l'école... Les choix de l'équipe, élaborés à partir de besoins identifiés, se sont portés sur le développement du langage sous toutes ses dimensions, sur la persévérance et la concentration ainsi que le développement de l'empathie, de l'altruisme, de la tolérance de manière transversale.



Le travail fourni à l'école permet aux élèves de développer de bonnes compétences. Les évaluations nationales ou de circonscription et la liaison avec le collège de secteur en sont témoin. Les activités proposées, en lien avec les axes définis dans le projet d'école, sont diversifiées et offrent aux élèves la possibilité de s'épanouir dans différents champs culturels, artistiques et sportifs.

L'engagement des élèves dans le domaine sportif a été salué par les dirigeants de l'USEP départemental. En effet, l'école a été récompensée pour sa participation aux rencontres départementales depuis plusieurs années mais également pour l'organisation d'une journée de sensibilisation au handicap à travers le sport en cette année olympique. Celle-ci s'est déroulée aux abords de l'école le lundi 13 mai 2024. Elle a regroupé 85 élèves de l'école qui ont pu bénéficier de six ateliers pris en charge par des enseignants. Cette journée a été une réussite sur un plan pédagogique et sportif. Elle a permis d'exploiter les infrastructures autour de l'école ; infrastructures très appréciées des enseignants et des élèves.



Patricia GÉNAUD (directrice) - Tél. 04 73 68 02 12 - ecole.beauregard-leveque.63@ac-clermont.fr

Accueil de loisirs de Beauregard-l'Évêque/UFCV Année 2023/2024

Cette année, l'accueil de loisirs a sensibilisé les enfants à la faune et à la flore, à travers des activités centrées sur les animaux du Grand Nord, une visite au zoo d'Ardes-sur-Couze et la création d'un hôtel à insectes. De plus, en juillet, les enfants ont pu partir à la découverte des métiers en participant à des sorties avec des interventions au centre de nombreux prestataires et bénévoles. Ils ont organisé une exposition photo afin de montrer les différents métiers qu'ils ont pus découvrir.



L'année 2025 s'articulera autour du thème de l'art avec la découverte du cinéma, du théâtre (sortie à Défonce de Rire déjà réalisée en automne 2024), du graphisme... et se clôturera en juillet 2025 par un spectacle à la Maison du Peuple sur le thème Disney.



École de Beauregard-l'Évêque - Tél. 04 73 68 02 12 - ecole.beauregard-leveque.63@ac-clermont.fr

Délégués Parents d'élèves Année scolaire 2024/2025

Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Ils sont électeurs et éligibles aux instances représentatives de l'établissement scolaire de l'enfant. La participation aux élections des représentants des parents d'élèves contribue à consolider le lien entre les parents et l'école. Ils sont les interlocuteurs directs des familles pour faire remonter des questions ou des suggestions à aborder lors du conseil d'école.

TITULAIRES : DUFAL Christelle (présidente) (CE1 : Mme GENAUD); LAMBY Véronique (CM2 : M. DE LUCA); RAZY David (CE2 : Mme SAVATTEZ); TESSIER Laëtitia (CE1 : Mme GENAUD); HUGONENC Vanessa (PS : Mme BOUDOUX et CE2 : Mme SAVATTEZ); DODAT Régis (CM2 : M. DE LUCA); SANSON Marilyne (CP : Mme PALLARES).

SUPPLÉANTS : MERLE Marlène (MS : Mme CURABET et CP : Mme PALLARES et CE2 : Mme SAVATTEZ); RAMON Maxime (GS : Mme CURABET); SCHOBERT Delphine (CM1 : Mme QUINCY); GENET Pauline (GS : Mme CURABET); BAILLY Tania (CE1 : Mme GENAYD); DARTUS Marion (CM1 : Mme QUINCY); LE FALHER Chloé (PS : Mme BOUDOUX).



pebeauregard@gmail.com

TROMBINOSCOPE



Christelle DUFAL
(CE1)



Véronique LAMBY
(CM2)



David RAZY
(CE2)



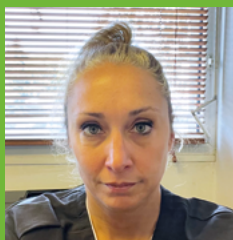
Laëtitia TESSIER
(CE1)



Vanessa HUGONENC
(PS-CE2)



Régis DODAT
(CM2)



Marilyne SANSON
(CP)



Marlène MERLE
(MS-CP-CE2)



Maxime RAMON
(GS)



Delphine SCHOBERT
(CM1)



Pauline GENET
(GS)



Tania BAILLY
(CE1)



Marion DARTUS
(CM1)



Chloé LE FALHER
(PS)



L'Accueil de Jour : un passage essentiel... afin de maintenir le plus longtemps possible la personne à son domicile...

Le parcours de soin de la personne âgée doit se faire sur la durée en partant du domicile vers l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), mais sans oublier les étapes intermédiaires permettant de rester le plus longtemps possible chez soi.

Bien sûr, les aides à domicile sont prioritaires et essentielles mais lorsque la personne âgée présente des troubles associés à la maladie d'Alzheimer et/ou maladie apparentée avancées, l'Accueil de Jour (AJ) est LA SOLUTION afin de préserver les acquis et surtout de permettre aux aidants familiaux de se reposer.

L'Accueil de Jour de BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE fait entièrement partie de l'EHPAD GAUTIER, et a ouvert ses portes en 2006.

Afin de fonctionner au mieux, dans les meilleures conditions et de représenter une fonction support pour la direction, une aide-soignante, Madame Karelle COISSARD, ayant officié depuis l'ouverture de l'AJ, a participé au projet de vie. Compte tenu de son implication et de son investissement sans faille, elle est la RÉFÉRENTE inconditionnelle de l'Accueil de Jour.



Madame Karelle COISSARD

Sans elle et son équipe Lucie et Mégane, l'Accueil de Jour ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui !

L'objectif principal est d'accueillir à la journée des personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à leur domicile, ayant fait l'objet d'un diagnostic adapté à cet accueil. Il s'agit d'établir un rapport étroit, sur le plan affectif et relationnel dans le respect de sa personnalité et de son vécu. Il convient de préserver son autonomie en la « dynamisant » au travers des diverses activités à visée thérapeutique.

Afin de mettre en exergue les différentes missions et valeurs de la RÉFÉRENTE DE L'ACCUEIL DE JOUR, sept axes majeurs de travail constituent ses missions :

- Recevoir les familles des futurs résidents à domicile et à l'accueil de jour ;
- Informer, accompagner et adapter l'accueil du nouveau résident ;
- Participer à l'élaboration du projet de l'AJ, en particulier à l'élaboration du projet de vie personnalisé et de soins, et assurer le relais dans la mise en œuvre des différents objectifs avec les familles ;
- Assurer le respect des prescriptions médicales et des repas adaptés en fonction du niveau de dépendance du résident accueilli ;
- Participer à la mission de liaison et de coordination entre la Direction de l'établissement, la cuisine, la maintenance, l'infirmière coordonnatrice, les infirmières en cas de nécessité, et surtout les résidents accueillis, leurs familles et les intervenants extérieurs (aides à domicile...) ;
- Assurer la formation et à défaut l'information des aidants afin de maintenir une relation stable et sereine à domicile. La référente représente une personne ressource pour reconforter les familles, leur prodiguer des conseils adaptés et faciliter les prises de décisions en fonction de l'évolution de la pathologie du résident accueilli ;

- Assurer la mise en place et la réalisation d'activités adaptées afin de maintenir une certaine autonomie et mettre en place des activités de réminiscence dans le seul but de prolonger le maintien à domicile et le repos des aidants.

Les types d'activités sont : travaux manuels, ateliers de cuisine, jeux de mémoire, ateliers sensoriels, jeux de société et diverses activités telles que l'esthétique, les massages, la manucure, le bien-être..., lecture du journal et groupes de paroles, ou encore mise en place et débarrassage de la table..., les décorations à thème, les anniversaires...



L'objectif absolu est toujours de maintenir les acquis.

L'Accueil de Jour est une passerelle pour l'accueil temporaire et l'accueil permanent à l'EHPAD.

Je tiens à remercier PERSONNELLEMENT l'implication et l'investissement de Madame Karelle COISSARD car sans ELLE, l'accueil de jour n'aurait pas la notoriété et la réputation qu'il a aujourd'hui !

MERCI à elle et à son équipe !



Christèle AUBERT
Directrice de la Résidence Gautier



Christèle AUBERT, Directrice de la Résidence Gautier - Tél. 04 73 68 02 83



Médiathèque “Au cœur des p@ges”

PROGRAMME 2025

Pour cette nouvelle année, je souhaiterais que de nouveaux bénévoles viennent enrichir notre équipe ! Jacqueline et Constance sont très efficaces pour couvrir les livres et échanger avec moi sur les nouveautés à acquérir. Isabelle, passionnée de jeux de société, vient avec gentillesse faire jouer petits et grands à la médiathèque. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues !

De plus, si vous avez un talent que vous souhaitez partager, venez m'en faire part et nous organiserons une après-midi d'échanges de savoirs. Cela peut être un loisir créatif comme le tricot, le crochet ou le macramé comme de la recherche généalogique, du bouturage de plantes ou de la création de petits objets en bois...



Atelier couture à la Médiathèque

Venez présenter votre savoir et échanger avec des passionnés ! Devenez acteurs de votre médiathèque !

Vous pouvez aussi emprunter les prix littéraires de 2024 :

- « Houris » de Kamel Daoud, Prix Goncourt
- « Jacaranda » de Gaël Faye, Prix Renaudot
- « Ann d'Angleterre » de Julia Deck, Prix Médicis
- « Cœur » de Thibaut de Montaigne, Prix Interallié

Et ils ont tous été achetés avant que les prix soient proclamés !

Au fil de l'année, les rencontres avec les enfants vont se poursuivre :

- l'accueil des tout-petits du RPE (Relais Petite Enfance)
- les visites des classes avec les lectures d'albums
- les emprunts de chaque enfant pour la classe et la maison
- les animations, à chaque vacances scolaires, pour le Centre de Loisirs.



Frédérique Perrotin-Majewski

Vous pourrez emprunter avec eux de beaux albums à lire ensemble !

Venez nombreux profiter de votre belle médiathèque et emparez vous de cet outil si précieux pour rendre votre vie plus belle !



**N'hésitez pas à venir avec vos enfants
sur les temps d'ouverture :**

Mercredi 14h/19h ; Jeudi 16h/19h ; Samedi 10h/12h

Tél. 04 73 73 75 58

Mel : media.beauregard@orange.fr

**Réseau des bibliothèques :
www.billomcommunaute.reseaubibli.fr**

Tél. 04 73 79 88 28

Mel : reseaubib@billomcommunaute.fr

Travaux

QUELQUES CHIFFRES POUR LES RÉALISATIONS EN 2024

Fossés, voirie et signalisation : 27 535 € HT

Agrandissement du restaurant scolaire : 16 000 € HT

Subventions de l'état : 2 000 €

Subventions de la région : 4 000 €

Subventions du département : 4 230 €



Installation de panneaux solaires : (cantine - foyer) 45 000 € HT

Subventions du département : 5 000 €



**Salle des fêtes,
changement de la porte de sortie de secours : 4 850 € HT**



Achat d'un véhicule pour les employés communaux : 13 800 € HT



Adressage

Pour faciliter le déplacement des services de secours, publics et commerciaux, il convenait d'identifier clairement les chemins et une rue sur le Coudert.

Le 22 mai 2024, le Conseil Municipal a validé après délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux dits de la commune.

Les dénominations adoptées sont les suivantes :

chemin de Courcourt à Bouzel, chemin de la Borde, chemin de la Malgaroux, chemin de Margnat, chemin des Vernisses, chemin du Champ du Moulin, chemin du Domaine Neuf, chemin du Petit Layat, rue des Sports.

Des plaques seront posées prochainement.

Si vous êtes concernés par cette nouvelle adresse, nous vous invitons à venir en Mairie pour prendre connaissance de votre numéro et le nom de votre rue ou chemin.

Protégeons la nature : soyons attentifs à notre planète !

Des gestes simples au quotidien peuvent nous permettre de protéger l'environnement.

VALORISONS NOS DÉCHETS

Le 17 juin 2024, la commune a inauguré le composteur municipal qui se trouve dans les jardins de la médiathèque.

L'utilisation de ce service gratuit a donné lieu à une convention signée entre le SBA et la mairie.

Tous les habitants n'ayant pas de composteur individuel peuvent s'inscrire sur le site du SBA pour pouvoir utiliser ce dispositif. Actuellement, une cinquantaine de foyer ont recours à cet équipement pour réduire et valoriser les déchets alimentaires. Le compost est le résultat d'un processus naturel, c'est un très bon engrais pour les potagers et les fleurs !

Vous limitez ainsi vos déchets dans la poubelle verte.



17 juin - Démonstration composteur

NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES SONT UNE RESSOURCE, COMPOSTONS-LES POUR JARDINER BIO !

BONS GESTES ET RÈGLE D'OR

MODE D'EMPLOI

1

Vider le seau dans le composteur et étaler les déchets

2

Mélanger en surface avec un outil (griffe ou râteau)

3

Recouvrir entièrement avec les matières sèches

Quand vous fermez le composteur, vous ne devez plus voir de déchets en surface

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT SOUS PEINE DE SANCTION.

PRÉSERVONS NOS SOLS

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et la mise en application de la loi Labbé, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser les produits chimiques sur les espaces verts et les voiries.

En 2022, la loi étend cette interdiction aux produits phytosanitaires.

Ces décisions impactent le travail de nos agents qui sont contraints de faire du désherbage manuel. L'humidité exceptionnelle de cette année a fortement favorisé la pousse de la végétation et engendré un surcroît de travail dans les communes comme chez les particuliers puisque les interdictions nous concernent dorénavant tous.



Heureusement, il existe des alternatives pour les jardins ! Vous pouvez fabriquer vous-même des désherbants naturels efficaces contre les mauvaises herbes à base de vinaigre blanc (de préférence concentré à 14°) et de bicarbonate de soude ou d'eau de cuisson des pâtes ou des pommes de terre. Vous trouverez bien d'autres astuces sur Internet !

PRÉSERVONS NOS HAIES



Afin de préserver la biodiversité, il est recommandé de tailler ses arbres et ses haies en dehors des périodes de nidifications et de reproduction des oiseaux, celles-ci s'étendent **de mi-mars à mi-août**.

Les haies permettent d'héberger des espèces protégées par le code de l'environnement. Elles ont un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boues, inondations...) et sont aussi des brise vents.

Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.

PRÉSERVONS L'EAU

Selon la situation hydrologique dans le département et en cas de sécheresse, le préfet du Puy-de-Dôme peut mettre en place des mesures de restrictions qui s'appliquent aux particuliers, aux agriculteurs et aux collectivités.

Les arrêtés préfectoraux sont publiés dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux.

Moustique tigre

Depuis quelques années, le moustique tigre, originaire d'Asie du Sud-Est sévit dans notre région où il est désormais bien implanté. Vous avez certainement été victime de ses piqûres !

Si celles-ci sont généralement bénignes et disparaissent rapidement, il peut arriver dans certains cas que le moustique tigre transmette des maladies virales potentiellement graves, tels que la dengue, le chikungunya, et le zika.

Cet insecte est facilement reconnaissable de part sa petite taille (entre 5 et 10 millimètres) et sa couleur (noir rayé de blanc sur le corps) mais attention, il est silencieux et pique surtout le jour (matin et en fin d'après-midi).

Pour limiter sa prolifération quelques petits conseils :

https://agirmoustique.fr/wp-content/uploads/2023/07/flyer_3_volets_EID_moustique-tigre-LD.pdf

Pour limiter les nuisances du moustique tigre, adoptons les bonnes pratiques



1 JE COUVRE de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau.

Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



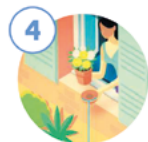
2 J'AMÉNAGE pour éviter la stagnation d'eau.

Regards à l'aplomb des descentes de chéneaux.



3 JE RANGE autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :

Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



4 JE VIDE chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales).

Couppelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



5 JE JETTE tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse.

Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...



6 J'ENTRETIENS régulièrement ma piscine, mon bassin.

Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



7 JE CURE régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux.

Siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...



- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, ils se régaleront des larves de moustiques !
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin afin d'identifier les contenants où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques tigres.
- Hors période d'utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gondole et que s'y créent des « creux d'eau ».

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire. Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations adaptées.



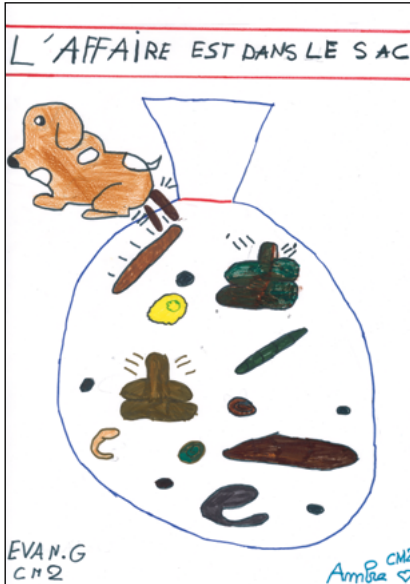
Jardinez au fil des mois

	Verger 	Potager 	Jardin d'ornement 	Côté nature 	Phases de la lune 
Janvier	Hors période de gel : Plantez des arbres et des arbustes fruitiers. Nettoyez et taillez les framboisiers.	Dessinez le plan de votre potager en tenant compte des cultures de l'an passé. Faire l'inventaire de vos graines.	Hors période de gel : Taillez les arbres. Plantiez des arbres et des arbustes d'ornement. Étalez du compost sur les massifs et au pied des arbres et arbustes.	Posez des nichoirs à oiseaux. Aidez les oiseaux à passer l'hiver en leur apportant des graines de tournesol et des boules de graisse	07 → premier quartier 13 → pleine lune 21 → dernier quartier 29 → nouvelle lune
Février	Taillez les pommiers et les poiriers. Démarrerez les premiers traitements contre la cloque au moment du débourrement des bourgeons. Hors période de gel : Plantiez des arbres et arbustes fruitiers à racines nues.	Semez sous abris : radis, carottes, laitues, persil, et navets sous châssis. Semez en pleine terre : fèves, pois et les premiers épinards fin du mois. Plantiez l'ail rose et l'oignon. Faire germer les plants de pomme de terre dans un local frais.	Taillez les glycines. Semez au chaud les premières fleurs d'été : muflier, pétunia, verveine... Continuez les plantations d'arbustes hors période de gel.	Fabriquez les nichoirs à insectes.	05 → premier quartier 12 → pleine lune 20 → dernier quartier 28 → nouvelle lune
Mars	Taillez la vigne, les pommiers et les poiriers. Faire des boutures de groselliers et de cassissiers. Faire un apport de compost au pied des arbres fruitiers déjà plantés.	Terminez la préparation du sol et les apports de compost. Semez au chaud : tomates, aubergines, piments, poivrons ... Débutez les artichauts et buttez les asperges.	Taillez les rosiers si nécessaires et les haies. Divisez les vivaces. Nettoyez les massifs. Semez sous abri les fleurs annuels rustiques : soucis œillet d'inde ...	Ne tondez pas vos pelouses trop tôt pour laisser des fleurs sauvages pour nourrir les butineurs printaniers.	06 → premier quartier 14 → pleine lune 22 → dernier quartier 29 → nouvelle lune
Avril	Faire un traitement préventif pour les pommiers et les poiriers contre la tavelure.	Plantiez les pommes de terre, les laitues les asperges, les artichauts et les choux. Semez en pleine terre les aromatiques : persil, cerfeuil, coriandre et aneth. Semez sous abri : courges, poirons, concombres, courgettes et pâtisson. Semez au chaud : tomates, poivrons, piments, aubergines, melons.	Semez les capucines, la bourrache, les cosmos, les tournesols, les reines marguerites... Plantiez les bulbes : dahlias, glaïeuls. Plantiez les vivaces. Paillez les jeunes haies et les massifs de vivaces.	Semez une bande florale pour les insectes	05 → premier quartier 13 → pleine lune 21 → dernier quartier 27 → nouvelle lune
Mai	Installez des pièges à mouche de la cerise et à carpocapse des pommiers. Préparez du purin d'ortie pour fortifier et aider vos arbres à résister aux maladies.	Semez en pleine terre : chou, concombres, poirons, courgettes, laitue, radis. Début des semis pour les haricots. Paillez le potager.	Repiquez en pleine terre les soucis, les capucines, les cosmos... Taillez les lilas et autres arbustes à floraison printanière dès qu'ils sont défeuillés. Fleurissez les balcons et terrasses avec des géraniums, des pétunias.	Recyclez les premières tontes de gazon pour paillis au potager.	04 → premier quartier 12 → pleine lune 20 → dernier quartier 27 → nouvelle lune
Juin	Cueillez les framboises, les fraises, les cerises, le cassis. Éclaircissez les fruits trop serrés : pommes, poires, abricots, pêches. Traitez la vigne contre le mildiou. Surveillez l'arrosage des jeunes fruitiers.	Récoltez la rhubarbe et les artichauts. Plantiez les poireaux d'hiver. Buttez les pommes de terre. Traitement préventif sur les pommes de terre et les tomates contre le mildiou. Binez et paillez.	Bouturez les arbustes. Surveillez la présence de puceron et traitez au savon noir.	Fabriquez un abri a perce-oreilles (petit pot de terre rempli de paille).	03 → premier quartier 11 → pleine lune 18 → dernier quartier 25 → nouvelle lune

	Verger 	Potager 	Jardin d'ornement 	Côté nature 	Phases de la lune 
Juillet	Supprimez les gourmands des arbres fruitiers. Arrosez abondamment les jeunes arbres fruitiers.	Récoltez les pommes de terre arrivées à maturité, les oignons, l'ail et l'échalotte. Semez un engrais vert après la récolte de la pomme de terre comme la moutarde, la phacélie ou la vesce.	Nettoyez les rosiers de leurs fleurs fanées.	Laissez si possible un carré d'herbe non tondue pour la faune.	02 → premier quartier 10 → pleine lune 18 → dernier quartier 24 → nouvelle lune
Aout	Cueillir les fruits arrivés à maturité : pommes, poires, prunes... Si besoin traitez la vigne contre le mildiou.	Protégez les plantations de poireaux avec un voile anti-insectes pour éviter la «mineuse». Semez de la mâche. Plantez des chicorées, des choux, des fraisiers, des laitues pour l'hiver.	Tuteurez les plantes à grand développement. Divisez les touffes d'iris. Bouturez les rameaux des arbustes. Arrêtez de tondre.	Fabriquez des petits fagots de branches qui feront des abris pour la faune : hérissons, amphibiens, musaraignes...	01 → premier quartier 09 → pleine lune 16 → dernier quartier 23 → nouvelle lune 31 → premier quartier
Septembre	Cueillez le raisin, les prunes, les pommes et les poires.	Semez des engrais verts pour protéger le sol pendant l'hiver. Taillez les aromatiques comme le thym, la lavande...	Taillez les haies de persistants. Supprimez les fleurs fanées. Récoltez les graines de fleurs annuelles pour les semer de l'an prochain.	Fabriquez des abris pour les cochenilles. Récoltez les murs sauvages.	07 → pleine lune 14 → dernier quartier 21 → nouvelle lune 30 → premier quartier
Octobre	Récoltez noix, coings. Préparez les futurs zones de plantation des arbres fruitiers.	Récoltez les courges et les potirons pour les stocker à l'abri du gel. Récoltez les haricots secs quand les feuilles sont tombées. Plantez de l'échalotte, de l'oignon et de l'ail. Buttez les artichauts et paillez-les.	Plantez les bulbes de printemps : crocus, narcisses, tulipes, anémones... Repliquez les fleurs bisannuelles : pensées, pâquerettes, myosotis... Plantez les fleurs vivaces. Récupérez les feuilles mortes pour pailler les massifs.	Laissez quelques tas de feuilles mortes pour les hérissons, les cochenilles...	07 → pleine lune 13 → dernier quartier 21 → nouvelle lune 29 → premier quartier
Novembre	Plantez des arbres fruitiers à racines nues dès la fin du mois.	Plantez des racines d'endives en cave ou en pleine terre. Protégez des fortes gelées les légumes restés au potager avec de la paille. Apportez du compost et paillez pour protéger le sol pendant l'hiver.	Rentrer les bulbes et tubercules sensibles au froid : dahlias, cannas, glaïeuls. Terminez les plantations des bulbes de printemps.	Plantez arbres et arbustes utiles pour la faune auxiliaire : noisetiers, saules, cornouillers, houx...	05 → pleine lune 12 → dernier quartier 20 → nouvelle lune 28 → premier quartier
Décembre	Taillez les arbres fruitiers à pépins et arbustes à fruits.	Plantez l'ail rose et l'échalotte. Plantez l'endive en cave. Nettoyez les outils de jardinage.	Continuez de planter les arbres et arbustes. Protégez les vivaces avec de la paille ou un voile d'hivernage. Nettoyez et rentrez les pots de terre.	Faites le tour de vos nichoirs, nettoyez-les afin qu'ils soient à nouveau occupés l'an prochain.	05 → pleine lune 11 → dernier quartier 20 → nouvelle lune 27 → premier quartier

• CIVISME •

STOP AUX CROTTES AUX CHIENS ERRANTS ET AUX ABOIEMENTS INTEMPESTIFS !



Nous constatons de nombreuses plaintes relatives à la présence de déjections canines, de chiens errants et d'aboiements en continu qui occasionnent de nombreux conflits de voisinage dans le village.

PETIT RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : nous apprécions la compagnie de nos amis à 4 pattes mais nettement moins leurs déjections sur les trottoirs et les voir en liberté ou nous courir après peut nous effrayer.

Selon le règlement général de Police, les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse. **POUR RAPPEL LA ZONE ENGAGONNÉE DU COUDERT EST INTERDITE AUX CHIENS AINSI QUE L'AIRE DE JEUX.**

MERCI DE RESPECTER LES LIEUX !

Lors de la promenade pensez à le tenir en laisse pour le bien de tous, même si votre animal est affectueux et obéissant cela peut provoquer de l'anxiété ou un sentiment d'insécurité chez certaines personnes.

Tout le monde n'est pas à l'aise en présence de chiens, notamment, les personnes âgées, les enfants ou ceux qui ont peur des animaux. En tenant vos animaux en laisse vous contribuez à un environnement serein et sécurisé pour tout le monde.

QUANT AUX DÉJECTIONS ; abandonner les crottes de nos amis sur les trottoirs, espaces verts et aire de jeux est interdit. Ramasser est obligatoire sous peine d'amende mais il s'agit surtout d'un acte de civisme qui permet de laisser la chaussée propre et praticable par tous, sans risque de souillure pour ceux qui circulent à pied, à vélo en poussette ou en fauteuil roulant. Pour éviter cela, n'hésitez pas avant toute promenade avec votre animal à vous munir d'un sac de ramassage prévu à cet effet.

QUANT AUX ABOIEMENTS EN CONTINU qui génèrent de nombreux conflits, il faut rappeler que la gêne occasionnée peut faire l'objet d'une plainte en gendarmerie pour les maîtres.



STATIONNEMENT

VOTRE VOISIN SE GARE DEVANT CHEZ VOUS ! QUE DIT LA LOI ?

Rien n'interdit au voisin de se garer devant chez vous. En revanche, vous pouvez trouver un soutien du côté du Code de la route qui encadre le stationnement sur la voie publique. Les articles R.417-10 et article R.417-11 interdisent le stationnement face à une entrée carrossable et les stationnements sur le trottoir, car ils sont considérés comme gênants, abusifs ou dangereux. De ce fait, il n'est pas possible de se garer sur un passage piéton ou à la sortie d'un virage. Par ailleurs, une entrée carrossable est signalée par un abaissement du trottoir donnant accès à une propriété privée depuis un espace public. Un garage privé, une porte d'accès ou un portail sont des entrées carrossables.

DANS QUEL CAS UN STATIONNEMENT EST CONSIDÉRÉ COMME GÊNANT OU ABUSIF ?

La loi distingue trois types de stationnement gênant.

- Il est seulement jugé "gênant" et il est toléré s'il n'occasionne qu'un léger trouble pour la circulation. C'est le cas si votre voisin gare sa voiture devant votre porte d'entrée.
- Il est "très gênant" lorsqu'il perturbe véritablement la circulation, par exemple sur un passage piéton. Le stationnement est considéré comme "dangereux" s'il est une menace pour la sécurité, comme sur un passage à niveau.

ENFIN, UN STATIONNEMENT EST DIT ABUSIF LORSQUE LE VÉHICULE EST GARÉ SUR LA MÊME PLACE PENDANT SEPT JOURS CONSÉCUTIFS. Les stationnements gênants, dangereux ou abusifs sont des infractions sanctionnées par une amende forfaitaire de 35 €. Cette somme monte à 75 € en cas de retard de paiement.

ASA du Jauron

L'eau est une ressource précieuse et indispensable à la vie mais aussi à l'activité agricole. Nous avons voulu savoir d'où provenait l'eau utilisée pour irriguer les cultures. Notre enquête nous a conduit à rencontrer Laurent FAVY, président de l'ASA du Jauron qui a bien voulu répondre à nos questions.

Qu'est-ce que l'ASA du Jauron ?

L'ASA du Jauron c'est l'Association Syndicale Autorisée qui a pour but de gérer le réseau d'irrigation. Elle est née en 1986 à l'initiative des agriculteurs de Beauregard-L'Évêque et notamment de M. Henri BEGON. Ensuite 10 communes ont rejoint l'association : Vertaizon, Pont-du-Château, Bouzel, Lempty, Moissat, Seychalles, Culhat, Vassel, Espirat et Billom. Aujourd'hui, elle regroupe plusieurs exploitations, qui utilisent 57 km de conduites pour l'arrosage des cultures (essentiellement le maïs semence, l'ail et l'oignon mais aussi le blé, le tournesol...).



Laurent FAVY - Président

Présentation du Président

Laurent FAVY est agriculteur sur la commune depuis de nombreuses années. Il a repris les rênes de l'exploitation familiale « le domaine des Arrats ».

Il est président de l'ASA du Jauron depuis 2022 à la suite

de Jean-François COUTURIER, il en est à son 3^{ème} mandat. Avant d'occuper cette fonction il était membre du bureau.

Ses missions ?

Il gère le fonctionnement de l'association, le recouvrement des cotisations, l'entretien de la station de pompage, mais aussi de nombreux aléas comme les casses des canalisations. Pour les réparations, il est aidé par les 14 membres du bureau investis chacun sur un secteur du réseau.

Quelle est la date de la mise en service du réseau ?

Une première tranche de réseau a vu le jour en 1987 de Beauregard à Bouzel et la deuxième l'année suivante pour toutes les autres communes.

L'aménagement de ce réseau a été réalisé par la SOMIVAL, organisme qui continue de gérer les projets et les appels d'offres de l'ASA.

Pour les gros travaux, des subventions peuvent être allouées par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et le Conseil Régional.

La station est régulièrement révisée : en 2021 les pompes ont été équipées de variateurs pour faire des économies d'énergie et en 2022, deux pompes ont été changées.

L'entretien du réseau est confiée à la SEMERAP et à la CEGELEC.

Qui sont les adhérents ?

Cotisations et achat du m³ utilisé ?

Aujourd'hui, une quarantaine d'exploitants, 2 communes Beauregard et Vertaizon (pour l'arrosage des terrains de sport) payent une cotisation.

L'ASA fixe le tarif des cotisations, un prix par hectare souscrit est décidé. Un quota d'eau est octroyé à l'ASA du Jauron chaque année, 1 473 000 m³ pour 443,5 hectares de souscription maximum. Pour chaque hectare souscrit, l'exploitant dispose de 3 300 m³ (un certain pourcentage est prévu pour le remplissage du réseau et pour les casses éventuelles).

D'où vient l'eau qui est utilisée ?

Comment est contrôlé son débit ?

L'eau utilisée est prélevée dans le lit de la rivière l'Allier, sans puiser dans les nappes phréatiques.

Depuis 3 ans, les exploitants sont équipés de compteur volumétrique permettant de contrôler le débit d'eau et leur consommation. Une application sur les téléphones portables est disponible pour gérer le suivi. À mi-saison, un contrôle est effectué par le président et les membres du bureau en fonction des secteurs géographiques, afin que chacun puisse comptabiliser le volume d'eau restant.

Qui fixe les dates et horaires d'arrosage et les restrictions ?

La campagne d'irrigation débute le 1^{er} avril et se termine le 30 septembre. En fonction du niveau des réserves, le préfet peut prendre des arrêtés de restriction des usages de l'eau. Pour 2024, année particulièrement pluvieuse, seulement 450 000 m³ d'eau ont été consommés sur les 1 473 000 alloués.



JEUDI 15 SEPTEMBRE 1988

BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE

L'irrigation touche 850 hectares grâce au réseau du Jauron



Cérémonie Inaugurale près de la station de pompage.

ASA DU JAURON
Mairie - 64, grande Rue
63116 BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE
04 73 68 16 03

Les Amis du Jauron

Les années se suivent et se ressemblent : le cours et les rives du Jauron demandent toujours autant d'attention.

Les épisodes orageux de plus en plus violents qui touchent la terre entière nous ont épargnés jusqu'à présent mais nous devons être vigilants et entretenir le mieux possible le Jauron qui est le seul vecteur pour évacuer un surplus d'eau en cas de pluies intenses.

Ces dernières années de sécheresses et de forts vents ont fragilisé les arbres dont les branchages et les troncs tombent et forment des embâcles de plus en plus importants qui bouchent le lit du ruisseau et peuvent augmenter les conséquences des inondations en cas de fortes pluies.



Cette année nous avons sorti de nombreux stères de bois qui ont été valorisés en bois de chauffage ou broyés et transformés en broyas pour les espaces verts des municipalités et des adhérents.

Nous attirons aussi l'attention des riverains qui sont tenus d'entretenir leurs berges et le lit du Jauron, notre action ne devrait être qu'épisodique ou seulement en appui sur des chantiers importants mais nous nous sentons un peu seuls face à la tâche importante à réaliser pour libérer le lit du Jauron.



En plus des végétaux, nous récoltons encore trop souvent des déchets (**des pneus, des emballages plastiques, des pièces métalliques**) dans le lit du ruisseau.

Nous avons beaucoup de mal à motiver nos jeunes pour participer à nos actions. Il me semble que les jeunes générations ont du mal à prendre en main leur destin face aux challenges qui se présentent devant eux.

Nous tenons à remercier les municipalités riveraines et Billom Communauté pour leur appui indéfectible qui nous permet de mener nos actions.

En 2025, nous fêterons nos 10 ans d'existence et nous espérons que de nouvelles forces vives permettront de pérenniser notre action durant les prochaines années.



Jean MILLE
jeanmille@orange.fr

Société de chasse

L'année 2024 aura vu la mise en place d'une journée « j'aime la nature propre », en partenariat avec la fédération de chasse du Puy-de-Dôme, la municipalité, les enfants du village et le SBA. Celle-ci a permis la récolte de près d'une tonne de déchets et encombrants sur notre commune. Cette action sera reconduite en 2025 à une date communiquée sur le compte facebook de la commune. En vous espérant plus nombreux !

Nous avons également organisé notre « tripe annuelle » lors du vide grenier de l'APE, le 2 juin, avec un vif succès.

De plus, 2024 aura vu le début des travaux pour la réalisation d'un local de chasse tant attendu, et ce grâce à la municipalité et à l'aide de la région. L'ancien « dépotoir » ne sera plus qu'un vieux souvenir et nous pourrons traiter notre venaison dans des conditions sanitaires décentes et avec respect.

La société de chasse se porte bien, avec ses 45 adhérents et un bilan financier plus que satisfaisant.

Les piégeurs sont toujours à votre disposition si besoin (Bernard SEGUIN, Pascal BASSALER et Cédric VIALATTE).

LE BUREAU

Président : Vincent RIOM

Secrétaire : Nicolas LEGAUD

Secrétaire adjoint : Wilfried GUETE

Trésorier : Jean-François COUTURIER

Trésorier adjoint : Jérôme ROBERT

**Norbert FAURE, Mathis POTHIER,
David AGRAIN, Thierry DURIF**



Amicale Pétanque Beauregard-l'Evêque

L'année 2024 fut une année test pour le nouveau bureau.

Nous avons organisé notre concours officiel nocturne en septembre. Il a ramené une soixantaine d'équipes, ce qui est très satisfaisant.

Avec nos 43 licenciés, nous avons pu composer et présenter 5 équipes aux Championnats des Clubs.

Notre équipe 1 se maintient en Élite, le plus haut niveau départemental.

Notre équipe féminine et notre équipe vétérans ont également brillamment représenté le Club durant la saison.

Nous tenons à remercier la Mairie ainsi que ses agents pour l'entretien régulier de notre terrain.

Nous remercions également tous les membres du Bureau pour leur implication, nos partenaires et bien sûr, tous les licenciés.

Cette année marque toutefois la fin de ma période de présidence de l'Amicale.

J'adresse tous mes vœux de réussite à Aurélien COTTE qui devrait faire son retour dans cette fonction, ainsi qu'à ceux qui œuvreront à ses côtés.

Président : Aurélien COTTE - 06 28 22 36 05

Trésorier : Johan MIGNOT - 06 76 61 63 47

Secrétaire : Christopher FERREIRA - 06 85 76 63 17

Boulistiquement,
Cyril KREMER

Foyer Animation & Loisirs

Le FAL c'est 11 activités (danse, gym, judo, théâtre, yoga, art-plastique, tennis de table, taïso, jujitsu, kalah, zumba) réparties en 21 cours soit plus de 30 heures hebdomadaires.

Plus de 230 personnes de tous horizons et tous âges participent à une activité.

Les changements marquants pour cette nouvelle saison 2024-2025 :

Danse : Fatou partie en congé maternité nous pouvons maintenir l'activité grâce à Harnnel nouveau professeur.

Sophrologie : Faute d'un nombre suffisant de participants nous avons dû annuler l'activité.

Le bureau du FAL se renouvelle suite au départ d'Anthony et Vanessa MOMPO, respectivement président et secrétaire, partis vers de nouvelles aventures professionnelles. Nous en profitons pour les remercier de leur engagement pour animer le FAL.

Lors de la dernière assemblée générale les comptes présentés pour la saison passée sont à l'équilibre.

Toutes ces activités peuvent fonctionner grâce à l'investissement bénévole de moins de 10 personnes (distribution du programme, journée d'accueil, conduite des inscriptions, gestion financière, organisation des manifestations et tant d'autres choses...).

Afin que continuent ces moments de rencontre, d'échange, de sport et de culture, et parce que les cotisations seules ne suffisent pas à financer toutes les activités, nous organiserons en fin de saison une représentation théâtrale/danse et remise des ceintures aux judokas, le tout accompagné de moments de convivialité autour de la buvette.

Nous renouvellerons le concert avec Food-Trucks le 13 septembre 2025, dont la première édition de 2024, organisée conjointement avec le RASB Football, a été un succès malgré la température peu clémente.

Nous mettons tout en œuvre pour faire perdurer tous ces moments de convivialité et nous comptons sur tous les Beauregardeois et Beauregardeuses pour partager toute l'énergie nécessaire à faire vivre notre village !

Nous rappelons que l'association a besoin de nouvelles forces et de nouvelles idées, chacun peut contribuer à sa manière alors n'hésitez pas à nous rejoindre.



Président : 06 70 52 20 76

foyerbeauregardleveque@gmail.com

**Consultez notre groupe Facebook
pour retrouver l'actualité du FAL
FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS
de Beauregard L'Évêque**

LE BUREAU 2024-2025

Président / Vice-Président

Benoît MARTINEZ / Lionel CIZERON

Secrétaire / Secrétaire adjointe

Alexandra AGAY / Ludivine AMARA

Trésorière / Trésorière adjointe

Sandrine ANTUNES / Florence BOITTIN

Administrateurs

Fabien BOITTIN / Loïc GERMAIN



RASB Football

Chers membres,
chers passionnés de football,
chers habitants,

C'est avec un grand plaisir et une immense fierté que je m'adresse à vous en tant que président de notre association de football pour vous partager les nouvelles et les accomplissements qui ont marqué cette saison.

Avant tout, je souhaite remercier l'ensemble des joueurs, entraîneurs, bénévoles et supporters qui font vivre notre club chaque jour. Grâce à leur engagement, nous continuons à promouvoir non seulement le sport, mais aussi les valeurs de solidarité, de respect et de dépassement de soi. Ces valeurs sont le cœur battant de notre association et font de notre équipe bien plus qu'un groupe de joueurs : une véritable famille.

Cette année, nous avons eu l'honneur de participer à de nombreuses compétitions, de l'équipe jeune à l'équipe senior, et de nous illustrer avec de très beaux résultats. Nos groupes ont su se démarquer par leur esprit d'équipe, leur détermination et leur envie de progresser. Nous avons également eu le privilège de remporter plusieurs victoires et d'accueillir de nouveaux talents prometteurs qui viennent enrichir et diversifier notre effectif.

Et cette année, au-delà d'être un club sportif, nous avons souhaité avec l'ensemble du bureau être un acteur dynamique de notre village. A cet effet, nous avons organisé une soirée tartiflette et en partenariat avec le Foyer Animation Loisirs (F.A.L.) un concert en plein air avec la présence du groupe COVERCLUB de LYON. Ces soirées ont été fort appréciées pour leurs moments de partage et de convivialité. Elles ont été l'occasion pour nous de nous impliquer de manière différente.

L'avenir de notre association repose également sur le soutien indéfectible de la municipalité qui nous accompagne dans notre développement et qui nous permet de bénéficier d'infrastructures. Je tiens à remercier chaleureusement Madame le Maire ainsi que l'ensemble des élus pour leur appui et l'entretien des terrains.

Pour la saison à venir, nous avons de nombreux projets ambitieux. Parmi eux, le développement de notre école de football, avec pour objectif d'accueillir encore plus de jeunes, mais aussi d'assurer des formations pour nos éducateurs afin d'offrir un encadrement toujours plus professionnel et sécurisé. Nous souhaitons également encourager la mixité en favorisant l'inscription de jeunes filles au sein de notre école.

Ensemble, continuons à faire rayonner notre association et notre commune à travers notre passion pour le football et notre volonté de rassembler. Votre soutien et votre enthousiasme sont essentiels pour que nous puissions avancer ensemble et faire de notre club un lieu où chacun trouve sa place et grandit, aussi bien sportivement qu'humainement. Nos chers sponsors, vous êtes essentiels à notre histoire et c'est vous qui nous permettez également de réaliser toutes ces choses. Nous vous remercions de nous être fidèles et de nous soutenir.



À toutes et à tous, je vous dis un grand merci et vous donne rendez-vous très prochainement sur le terrain ou en bord de touche pour de nouvelles aventures sportives !

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux.

**Vive notre association de football,
vive notre commune !**

Sportivement,
Cédric DE LIMA
Président de l'association de football RASB.

Cédric DE LIMA (Président) 06 98 18 98 01

 **#rasb63116**



Amicale des Parents d'Élèves (APE)

UNE ÉNERGIE COLLECTIVE AU SERVICE DE NOS ENFANTS

Soutenir l'école tout en dynamisant la vie du village : voilà l'engagement de l'Amicale des Parents d'Élèves (APE) de Beauregard-l'Évêque ! Avec ses parents bénévoles pleins d'idées et d'énergie, l'association organise chaque année des événements qui font vibrer petits et grands et permettent de financer les projets éducatifs et culturels de l'école.

2024 fut une année riche en événements réjouissants avec : la Fête du Jeu, le traditionnel Carnaval festif, la Kermesse conviviale de fin d'année, la vente de plants et de gourmandises, la soirée d'Halloween effrayamment amusante et un Marché de Noël magique. Chaque événement a rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse, avec un objectif commun : soutenir les sorties scolaires, les activités pédagogiques.

Une équipe renouvelée et un appel à tous les parents

Cette année, un nouveau bureau a pris les rênes de l'APE : Pauline VIALON (Présidente), Mathilde FRANCK (Vice-présidente), Aurélie CLADIÈRE (Trésorière) et Sébastien POURRAT (Trésorier adjoint), Océane GARCIA (Secrétaire) et Julie VIALLE (Secrétaire adjointe) ainsi que d'autres membres actifs participent à la réussite de chaque projet.

Mais rien ne serait possible sans l'implication des bénévoles. Que vous ayez beaucoup de temps ou juste une heure par-ci, par-là, votre aide est précieuse ! Ensemble, nous pouvons non seulement enrichir les projets, mais aussi faire rayonner la vie associative du village. Rejoignez-nous pour une année 2025 encore plus dynamique !



Un programme 2025 plein de promesses

SORTEZ VOS AGENDAS ET PRÉPAREZ-VOUS À PARTAGER DES MOMENTS INOUBLIABLES :

- ✓ Carnaval : samedi 15 mars
- ✓ Vide-greniers : dimanche 25 mai
- ✓ Kermesse : samedi 28 juin
- ✓ Soirée Halloween : vendredi 31 octobre
- ✓ Marché de Noël : samedi 29 novembre

Ces événements sont l'occasion de se rassembler, de s'amuser, et de soutenir nos enfants. Que vous soyez participant, bénévole ou simple curieux, votre présence fait toute la différence !

Ensemble pour nos enfants et notre village

Chaque parent ayant un enfant scolarisé est membre de droit de l'APE. Que vous soyez prêt à donner un coup de main ou simplement curieux de découvrir nos projets, nous vous accueillons à bras ouverts.



Faire partie de l'APE, c'est bien plus qu'un engagement, c'est contribuer à construire des souvenirs et un avenir meilleur pour nos enfants. Alors, en 2025, on compte sur vous pour faire de Beauregard-l'Évêque un village encore plus vivant et solidaire !



apecbeauregardleveque@gmail.com

07 82 10 78 70

Facebook : APE Beauregard l'Evêque
<https://www.facebook.com/APEBeauregard>

Les pompiers

Durant cette année, plusieurs événements importants ont jalonné la vie de notre Corps de sapeurs pompiers.

Nous avons effectué 39 interventions, à ce jour.

30 Secours à la personne, 8 Divers, et 1 Feu, incendie.

Le 5 mai, nous avons reçu le Conseil Municipal des Jeunes.

Nous aurions voulu ouvrir ce moment à tous mais malheureusement nous avons dû nous scinder en deux groupes et alterner sur la matinée, afin de faire nos heures de formations obligatoires de l'année. À cinq, difficile de recevoir plus de monde et d'animer nos ateliers. Nous avons pu tout de même proposer une initiation aux gestes de secourisme, brancardage avec parcours d'obstacles, utilisation de la lance à incendie pour mettre des buts.



Je ne pense pas me tromper en disant que nous avons tous passé un bon moment. Merci à eux d'avoir répondu présents et à la municipalité pour le casse croûte de l'amitié.

Nous ne perdons pas l'idée de faire une journée portes ouvertes mais la situation se durcit malgré deux nouveaux engagements cette année : Clara ECKERT et Tom LEVET. Bienvenue à eux. On leur souhaite bonne réussite et bon courage pour cette année qui s'annonce bien remplie entre examens scolaires, formations et permis.

Nous avons aussi perdu 4 Sapeurs Pompiers : Jérémy BOUET, Steeve GODART et Noé LANCEMENT à qui nous souhaitons bien évidemment une belle réussite personnelle comme professionnelle et aussi Cyril ROCHER après 25 ans de services. Il est toujours très proche de nous et il est un soutien sans faille pour l'amicale. MERCI pour toutes ces belles années !

Nous sommes donc aujourd'hui 11 avec nos 2 nouvelles recrues, comme vous pouvez vous en douter, 2025 ne s'annonce pas si évident pour nous, un fourgon vieillissant, peu de personnels...



Nous avons toujours besoin de volontaires pour assurer la sécurité et la qualité de secours, sur notre commune.

Rendez-vous à la caserne tous les lundis à 19h, ou adressez-vous en mairie ou encore auprès de nos pompiers.

Nous félicitons :

Aurélian SOURCIAT pour l'obtention du SR (Secours Routiers),

Cédric JEAN pour la médaille des 10 ans de services,

Émilie GAUTHIER et Steeve GODART qui ont obtenu leur grade de CAPORAL,

Mickaël PRECIGOUT pour son diplôme SAP (Secours À la Personne) et la réussite de la FI (Feu et Incendie).

Nous remercions Mme la Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien et leur participation à nos événements.

Et bien sûr, nous remercions les habitants de la commune de répondre présent à nos manifestations : pétanque (rendez-vous en juin pour notre prochain concours), repas dansant « choucroute », apprécié par les participants, où nous avons pu échanger et partager un moment de convivialité.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 octobre.

Un grand merci pour votre accueil chaleureux lors de nos passages de calendriers, il nous reste à vous souhaiter une merveilleuse année 2025.



CASERNE 04 73 73 76 34

Roland DONNA Chef de centre 06 30 59 72 06

NUMÉROS D'URGENCES

18 Pompiers • 15 Samu • 17 Gendarmerie

112 Urgences européennes

114 Mal entendant, sourd et muet

Mais aussi femme battue ou autres personnes ne pouvant donner l'alerte que par SMS ou visio.
(Une application gratuite est disponible sur smartphone)

Chorale au Chœur des Chants



Il paraît que ce ne serait peut-être pas le fait de manger une pomme par jour qui vous tiendrait loin de votre médecin pour toujours... mais plutôt le chant !

Ce n'est pas moi qui le dis et si vous faites quelques recherches, tous les spécialistes vous expliqueront combien il est bon pour votre santé de chanter.

Alors ne nous en privons pas, chantons.

Et c'est ce que fait notre chorale tous les jeudis soir à l'école maternelle de Beauregard-l'Évêque sous la direction de notre chef de chœur Carine BONDOUX que nous remercions pour son engagement et son dévouement.

Une année 2024 un peu plus calme pour notre chorale : un besoin de renouveler une grande partie de notre répertoire qui n'était pas suffisamment « mûr » pour être présenter en public, un projet avec d'autres chorales démarré puis vite stoppé ont fait que nous nous sommes peu produits cette année.

Nous avons toutefois présenté une partie de notre nouveau répertoire le dimanche 24 novembre à l'église de Beauregard-l'Évêque. C'était l'occasion de partager un moment d'échange avec le public car c'est aussi cela les bienfaits du chant choral : un temps riche de partage entre choristes mais aussi avec le public qui nous entoure. À cette occasion d'ailleurs, les spectateurs ont participé à leur manière en chantant, accompagnés des choristes, un chant de Noël en canon dirigé par Carine.

Un grand merci aussi à nos deux musiciens, Virginie au piano et Nicolas à la guitare, qui donnent maintenant une nouvelle couleur à notre groupe en accompagnant les morceaux que nous chantons.

Nous sommes en pleine préparation d'un nouveau projet pour 2025 : Projet des « Terres Noires » qui regroupera les chorales de Lempdes, Pont-du-Château, Beauregard-l'Évêque, et l'orchestre d'harmonie de Pont-du-Château autour de chansons communes. (Chaque chorale présentant aussi une partie de son propre répertoire.)

**Alors à vos agendas !
le rendez-vous est fixé à la Maison du Peuple
le dimanche 13 avril à 17 heures**

Pour conclure, laissons le mot de la fin à Brassens :
« Pourquoi philosopher alors qu'on peut chanter ? »



Bruno BISSON

06 88 99 38 75

bruno.bisson@cegetel.net

Les Amis du Coudert



Les Amis du Coudert s'efforcent d'offrir à tous ceux qui ne veulent pas vieillir dans la solitude et la sinistrose de quoi pimenter un peu leur vie. Les rendez-vous hebdomadaires au club le jeudi après-midi permettent de passer du bon temps. C'est l'occasion d'échanges, de rencontres, de jeux et de partager une collation. Chaque mois est ouverte une parenthèse « casse-routine » avec soit le loto du club, soit les anniversaires, soit la galette des rois, soit le barbecue d'été, soit des visites ou des sorties au restaurant... (covoiturage organisé pour les non-conducteurs).

Alors qu'avons-nous fait cette année ?

- Nous sommes allés à Thiers visiter le musée de l'histoire des pompiers. Un tracé chronologique au sol guidait le visiteur depuis la création de ce corps des combattants du feu jusqu'à 1945. L'exposition du matériel utilisé aux différentes époques (véhicules, uniformes, accessoires hétéroclites) éveillait la curiosité et suscitait de nombreuses questions auxquelles un guide répondait par des explications claires et documentées. Au fil des siècles, nous avons ainsi suivi l'évolution et les améliorations apportées aux conditions d'interventions lors des incendies. Nous sommes sortis impressionnés par la richesse de cette admirable collection très éclectique.
- Nous avons organisé deux concours de belote qui ont connu un franc succès puisque nous avons chaque fois rassemblé plus de 40 équipes. Rappelons que personne ne repart les mains vides puisqu'un lot est attribué à chaque joueur jusqu'à l'équipe classée dernière.
- Avant NOËL, nous sommes allés à Courpière au cabaret « Les Arcades de Barjavelle » partager un repas festif suivi d'un spectacle de variétés : détente et rires assurés au moment où une des danseuses de la troupe est venue dans la salle et a invité au hasard parmi l'assistance deux messieurs dont notre président ; les voilà tous deux disparaissant en coulisse et réapparaissant quelques minutes plus tard sur scène emplumés et froufroutant parmi les « girls » pour un french-cancan endiablé : prestation, on s'en doute, fort applaudie par le public. L'après-midi s'est terminé agréablement en musique et en dansant.
- En mai, nous sommes partis pour toute une journée dans le Roannais. La météo n'était pas des plus encourageante au départ, pourtant nous avons été épargnés. À Commelle-Vernay, nous sommes montés dans un petit tortillard pour un parcours dans les gorges de la Loire avec une vue plongeante sur le barrage de Villeret, suivi d'une promenade jusqu'au Belvédère. Une éclaircie nous a permis d'admirer un paysage

grandiose à 360° à la ronde. À midi, nous nous sommes restaurés au relais du Château de la Roche. Le menu avait de quoi rassasier Gargantua : les spécialités « cuisses de grenouilles à volonté et omelettes norvégiennes énormes ». La renommée n'est pas usurpée. Le parking était bondé et dès la descente du bus, l'odeur d'ail frit et de persillade mettait déjà l'eau à la bouche des gourmets. Nous avons continué notre voyage jusqu'à Cervières, petit village médiéval du Forez mentionné dans les guides touristiques : vieilles maisons de campagne superbement mises en valeur, petite église surprenante car plus large que profonde, jolis vitraux.

- Nous étions attendus au musée des Grenadières pour la découverte du travail si méticuleux de ces brodeuses au fil d'or ou d'argent. Après un historique de la profession et des explications sur son devenir. Quelques visiteuses de notre groupe ont pu s'asseoir devant les métiers à broder et essayer de faire quelques points. Puis nous nous sommes rendus dans les salles d'exposition admirer les magnifiques réalisations. Pour clore cette journée, nous avons prévu un pique-nique au grand air en montagne, mais un gros nuage noir menaçant nous a fait changer d'avis si bien que nous sommes rentrés au club partager au sec et dans la bonne humeur ce dernier repas. En revanche, le soleil était au rendez-vous pour notre barbecue de fin d'année et nous étions nombreux à profiter de ce moment de plaisir et de détente. Les nouveaux ont pu apprécier cette atmosphère de franche camaraderie qui règne au club.
- Le nombre croissant d'adhérents traduit la bonne santé des « Amis du Coudert ». Tous ne jouent pas ; certains adhèrent pour faire un peu de sport (gymnastique douce le jeudi matin, randonnée le lundi après-midi) ou pour participer aux visites, sorties et voyages. Le montant de l'adhésion (20 € pour l'année) permet de bénéficier d'un tarif préférentiel lors des manifestations extérieures au club. Des non-adhérents peuvent s'ajouter s'ils sont intéressés, mais à plein tarif et si des places sont disponibles.

Les Amis du Coudert souhaitent à tous une heureuse nouvelle année.



Guy BORDE
06 72 74 58 79 ou 04 73 68 05 11



FNACA

LA STÈLE DU 19 MARS 1962

Pour le 63^{ème} anniversaire du Cessez le feu en Algérie, nous avons, cette année pu mener à bien la réalisation qui nous tenait à cœur depuis longtemps. Avec la participation financière du Conseil Municipal et nos modestes économies, nous avons eu l'honneur et le plaisir, avec Madame le Maire et son Conseil, d'inaugurer cette stèle symbolique, destinée à transmettre et perpétuer le souvenir et la vérité sur la guerre et l'histoire que nous avons vécues.

Alain NÉRI, notre Président d'honneur FNACA, accompagné de René GRAVIÈRE, Président du Comité départemental et des membres du bureau, de nos Sapeurs pompiers, de nos camarades

FNACA des comités voisins et de leurs 6 porte-drapeaux, des écoliers de Beauregard et leurs maîtres, tous ont pris une part importante avec parents et amis, à cette belle journée du souvenir, vécue sous un beau soleil et dans un ciel uniformément bleu. Ce fut une journée que les nombreux Beauregardais présents n'oublieront pas !

Et maintenant, quant à nous, nous continuerons fidèlement et tant que nos forces le permettent, d'assurer notre participation à toutes les cérémonies qui rappellent à tous, la mémoire de tous les conflits historiques qu'il convient de ne jamais oublier pour entretenir encore et toujours l'espoir de vivre enfin tous en paix.

A. MATHIEU



Tableau d'une bénévole

Association pour le Don de sang bénévole du canton de Vertaizon

Les membres de l'association des donneurs de sang bénévoles du canton de Vertaizon et l'Établissement français du sang remercient les **29**

donneurs bénévoles qui se sont présentés en mai, et **35** en novembre pour ce beau geste de solidarité car un don de sang peut sauver 3 vies.

Mais il y a un gros problème de société, les gens ne sont plus solidaires. Il y a quelques années, à chaque collecte, il y avait environ 70 donneurs, aujourd'hui il y en a tout juste 30 alors que la population de Beauregard augmente.

L'EFS REGARDE POUR SUPPRIMER LES COLLECTES À BEAUREGARD PAR MANQUE DE DONNEURS.

2024 année compliquée, l'EFS n'arrive pas à tenir ses objectifs en nombre de poches de sang total mai surtout en plasma. Plus de la moitié des besoins en plasma pour la fabrication de médicaments provient de l'étranger.

Beaucoup d'appels aux dons sur tous les médias pour recruter des donneurs.

Depuis le confinement, l'EFS favorise les collectes sur réservation cela évite les files d'attente mais les donneurs sans réservation sont les bienvenus aussi.

Il faut une pièce d'identité.

Lors de la réception du message de l'EFS faire la réservation sur **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**. Le lien est en fin de message. Le besoin est toujours plus important, il faut 10 000 dons par jour en France.

(INFO, une femme peut donner 4 fois par an, un homme 6 fois, en don de sang et en plasma tous les 12 jours maxi 24 dons par an).

Les stocks en produits sanguins, (sang, plasma et plaquettes) sont toujours limités. Pour 2025 les besoins en plasma sont très importants pour le LFB qui fabrique des médicaments. Il faut prendre rendez-vous avec l'EFS, **04 73 15 20 20**.

L'association recherche des bénévoles qui sont prêts à donner un peu de leur temps pour la bonne cause.

Le président et les membres de l'ADSB vous souhaitent une bonne année 2025 en comptant toujours sur vous pour venir nombreux lors des collectes pour le bien-être des malades.



DATES DES COLLECTES EN 2025 DANS LE CANTON

- **Beauregard-l'Évêque : Mercredi 28 mai et Vendredi 28 novembre de 16h30 à 19h30**
- **Chauriat : Vendredi 24 janvier et Jeudi 7 août de 16h30 à 19h30**
- **Vertaizon : Vendredi 21 mars et Jeudi 2 octobre de 16h à 19h**



Libre de croire

L'association « Libre de croire » a vécu une année 2024 passionnante en manifestations et riche en projets.

Rappelons que notre association a pour but d'organiser des manifestations à caractère religieux, culturel ou artistique, et de prendre part ainsi à l'animation de la vie de la commune.

Parmi les événements organisés en 2024, retenons particulièrement une réunion de prière à la chapelle Saint Avenir, rendue accueillante grâce au dévouement de plusieurs dames de notre village, notamment si elles nous permettent de les citer, Mesdames Blanche BEGON et Françoise TARRIT. Merci à toutes les personnes qui travaillent dans l'ombre et qui participent aussi sur le plan financier à la réussite de nos autres activités.

Début octobre, nous avons eu l'honneur d'avoir comme partenaire Billom Communauté, pour organiser dans le cadre des « journées européennes du patrimoine » une promenade de cinq kilomètres environ allant du monument aux morts jusqu'à la chapelle de Saint Avenir. Tout au long de ce circuit, nous avons écouté avec grand intérêt Madame Anne COGNY, animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté. D'abord sur l'histoire et l'intérêt artistique des huit croix qui jalonnent ce circuit, et à la fin de la promenade une visite commentée de la chapelle

Saint Avenir. Madame Anne COGNY nous a fait oublier la fatigue du chemin en nous faisant visiter la plus vieille chapelle d'Auvergne et en nous rappelant le riche passé de notre village de marins.

Enfin, avant de clôturer cette belle matinée autour d'un délicieux buffet, nous avons écouté avec grand plaisir un petit concert de jeunes flûtistes, dirigés avec talent par Madame Marion BARBIER, professeur à l'École municipale de musique de Vertaizon.

Nous avons organisé une veillée de Noël le soir du samedi 21 décembre, avec un petit concert de chants qui s'est terminée, comme le veut la tradition, par un sympathique buffet.

En conclusion, nous vous renouvelons notre invitation à nous rejoindre et à nous apporter vos talents, votre imagination et votre bonne volonté pour de nouveaux projets et faire encore mieux vivre ainsi notre association. Notre présidente Catherine TAMIZIER-COULARDEAU vous recevra avec plaisir et amitié.



Catherine TAMIZIER-COULARDEAU

06 45 32 76 43

ctc-5@hotmail.com



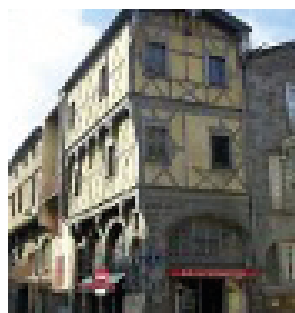
Vivre à Beauregard-l'Évêque



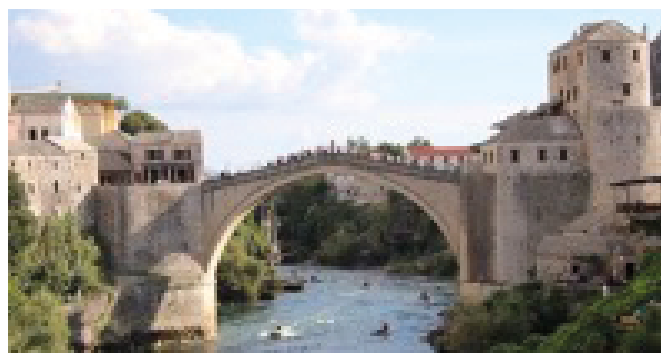
Notre association de loisirs et de découvertes compte, à ce jour, **87** membres.

Elle nous permet de voyager et de partager des activités culturelles tout au long de l'année

En 2024 nous avons pu organiser :



- La visite du vieux Montferrand avec un guide de l'office de tourisme de Clermont-Ferrand (mars 2024).
- Un grand voyage à travers les Balkans (Croatie, Bosnie Herzégovine et Monténégro) avec 45 de nos membres (septembre 2024).



- Notre participation bénévole pour la réussite de la distribution de 1001 petits déjeuners pour le compte de l'association Trisomie 21 (novembre 2024).



Pour les années 2025 et 2026 les idées ne manquent pas. Nous proposerons :

- Un voyage de 3 jours en Touraine avec, à la clef, un spectacle des « Bodins » chez eux dans leur ferme d'Indre et Loire (19-21 juillet 2025).
- Une soirée musicale (chorale et/ou jazz) à Beauregard le week-end du 11/12 Octobre 2025.
- Un voyage en Bretagne pour découvrir le charme vivifiant de la côte et des îles de cette belle région française (septembre 2025).
- Un grand voyage en Europe (septembre 2026).

Le programme des manifestations et voyages à venir sera voté lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le 18 janvier 2025. Les personnes intéressées par ces différents événements peuvent prendre contact avec l'association via la page facebook « Association Vivre à Beauregard » ou par téléphone (06 89 63 82 33).

L'association remercie les bénévoles et participants à ces différentes organisations et vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Didier CLIGNAC

Secrétaire : Pascale PEYSSON

Trésorière : Jeanne BECHON

JOINDRE NOTRE ASSOCIATION

vivreabeauregard@yahoo.fr

Didier Clignac 06 89 63 82 33

Une visite guidée pour Beauregard-l'Évêque

Dans le cadre de sa programmation, le Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec l'association « Libre de croire » et les habitants de la commune a proposé 3 visites guidées à Beauregard à l'automne 2024.

Lorsqu'on cite le nom Beauregard, on pense aux Évêques et à l'ancien couvent des Minimes. En effet, l'histoire et le développement de la commune sont directement liés à ces religieux de Clermont depuis la fin du XII^e siècle jusqu'à la Révolution.

Mais un autre élément essentiel a contribué à l'installation humaine et au développement économique de la commune : la rivière Allier.

Beauregard-l'Évêque est établi sur une terrasse marno-calcaire surplombant la rive droite de l'Allier, à 378 m d'altitude. La commune se situe dans une entité paysagère caractéristique de Billom Communauté : le Val d'Allier.

Dominant les terres agricoles de la « Limagne grasse » consacrées à la culture céréalière facilitée par la richesse de la nature alluviale des sols, la butte de Beauregard est en regard du puy de Courcourt (463 m), à quelques kilomètres au sud-est et offre un panorama d'exception sur la chaîne des Puys et les monts du Livradois.

Cette configuration particulière du site de Beauregard-l'Évêque, a commandé la disposition du village. À partir du XIII^e siècle, le château des évêques est implanté à l'ouest. Si de ce château médiéval, il ne reste quasiment rien aujourd'hui, on perçoit, sur le plan cadastral de 1834, la trace de trois tours de flanquement protégeant la forteresse. Actuellement, seule la tour de Sersiron subsiste.

La commune de Beauregard-l'Évêque recèle un passé antique extrêmement riche mis en lumière par de nombreuses prospections et qui atteste de la présence humaine dès cette époque.

La toponymie du village trouve ses origines dès 1103 avec « Bellum Regardum » qui évolue vers ville de Beauregard puis Beauregard-l'Évêque après la Révolution. La présence de ces seigneurs va marquer la vie du bourg pendant plusieurs siècles. À la fin du XII^e siècle/début XIII^e siècle, la propriété du château est définitivement reconnue à l'évêque de Clermont, Robert d'Auvergne, par son frère, le comte Guy II de la tour.

Le village, à l'habitat très dense, centré autour de son église se développe à l'est du château et présente un plan orthogonal traversé du nord au sud, par la Grande Rue. Au nord des habitations, un vaste espace de forme

presque carrée, visible sur le cadastre de 1834, est aujourd'hui investi par les espaces sportifs, l'école, la salle des fêtes, le monument aux morts. Espace qu'on appelle « coudert ». Il s'agit d'une place dégagée, souvent utilisée pour rassembler la population. L'étymologie du mot vient du latin (corticeum) qui signifie enclos, cour qui a donné couderc (occitan). À Beauregard l'habitat s'est implanté autour de cet espace permettant de le conserver. On doit le plan orthogonal de la commune à l'évêque Massilon.

Le patrimoine de la commune est riche et raconte son histoire. La chapelle Saint-Aventin témoigne de la présence d'un village de mariniers sur les deux rives de l'Allier et d'un port d'embarcation des poteries de Lezoux. Le « château », la tour dite de Sersiron et la terrasse Massilon attestent de la longue présence des évêques. Les remarquables vestiges de l'ancien couvent des Minimes révèlent l'importance du pouvoir des évêques en Limagne et montrent un des rares exemples d'architecture renaissance sur ce territoire. L'église Sainte-Etienne, entièrement reconstruite en 1861 abrite toujours les entrailles de Duprat (XVI^e siècle) et Massillon (XVIII^e siècle). Elle conserve une partie du très beau retable baroque réalisé pour la chapelle du couvent des Minimes au XVII^e siècle.



En parcourant les rues du bourg, on rencontre également un patrimoine civil et public qui témoigne de l'essor de la commune : les vestiges des constructions liées aux évêques (chapitre, dépendances) la maison à pans de bois, l'école, l'ancienne poste (année 1930), les belles façades d'immeubles en briques. La commune est également dotée de nombreuses croix qui jalonnent les chemins. Des croix de processions, à la croix de mission en passant par les croix et tables des morts, elles racontent aussi l'histoire des habitants de la commune.

Article rédigé par Anne COGNY,
guide touristique à Billom Communauté



Départ à la retraite du docteur Christine Olive

Installée à Beauregard depuis 1990, le docteur Olive a été le seul médecin de la commune jusqu'à l'ouverture du Pôle Santé en 2022.

Pendant plus de 30 ans, elle a soigné nos petits et gros bobos.

Elle a également été médecin coordonnateur à l'EHPAD Gautier.

Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite.

Une nouvelle association

Présidente Chantal PIC



Actrices locales du parcours de santé et de soin de l'enfant et de sa famille, les puéricultrices sont des infirmières spécialisées de la période des 1000 premiers jours à l'adolescence.

NOS ACTIONS :

- Ateliers de prévention**
alimentation, sommeil, hygiène, développement moteur...
- Soutien à la parentalité**
conseils sur l'allaitement, le portage, le lien parent-enfant.
- Cercles de parents**
des rencontres bienveillantes pour échanger, se soutenir et trouver des réponses à vos questions du quotidien.
- Consultations personnalisées**
pour un suivi adapté aux besoins spécifiques de votre enfant.

POURQUOI NOUS CONTACTER ?

- ✓ Recevoir des "conseils experts" adaptés à votre enfant.
- ✓ Participer à des "rencontres conviviales" entre parents.
- ✓ Bénéficier d'un "accompagnement bienveillant" dans votre rôle de parent.

Contribuer au maillage du territoire pour un meilleur accès aux soins pour tous

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS.

 puericultricesdesdomes@gmail.com

*Association Loi 1901

Modernisation des pharmacies en milieu rural

Pour lutter contre la désertification médicale et maintenir l'ouverture des pharmacies rurales, la région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place un programme d'aide intitulé « Modernisation des Pharmacies en milieu Rural ».

Ce programme finance 50% des frais engagés par les pharmacies pour s'équiper en vue de remplir les nouvelles missions qui leur sont confiées, telles que :

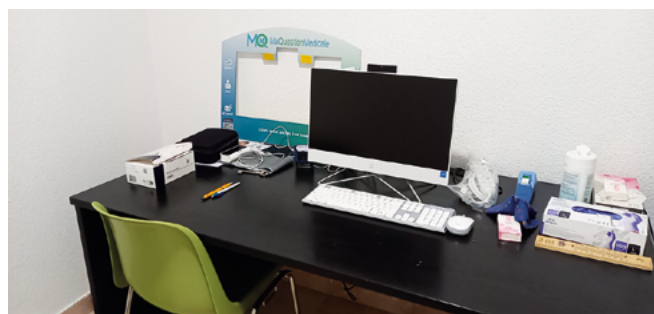
- la vaccination
- les TROD (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique) pour détecter les angines et les cystites
- la mise à disposition d'une salle de téléconsultation pour la population

Comment fonctionne la téléconsultation ?

Si votre médecin référent n'est pas disponible (ce dispositif n'ayant pas vocation à le remplacer), vous

pouvez, en cas d'urgence, consulter un médecin à distance grâce à la téléconsultation proposée dans votre pharmacie. Votre pharmacien sera présent pour vous accompagner dans cette démarche.

À la fin de la téléconsultation, une ordonnance pourra vous être délivrée si nécessaire.





Agenda

Janvier	<u>Dimanche 5</u>	Vœux de la Maire et du Conseil des jeunes
	<u>Samedi 18</u>	Assemblée Générale de l'Association Vivre à Beauregard-l'Évêque
	<u>Samedi 25</u>	Sainte Barbe des Pompiers
Février	<u>Samedi 15</u>	Concours de Belote des Amis du Coudert
Mars	<u>Samedi 15</u>	Carnaval APE
	<u>Dimanche 16</u>	Journée "Nettoyons la nature" Association de la Chasse et du CMJ
	<u>Mercredi 19</u>	Cérémonie du "CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE"
	<u>Jeudi 20</u>	École spectacle de la Compagnie des 3 Chardons
Avril	<u>Samedi 5</u>	École « Fête des parents »
	<u>Dimanche 13</u>	Concert de la Chorale Au Cœur des Chants projet « Terres noires »
	<u>Samedi 19</u>	RASB soirée Tartiflette
	<u>Lundi 21</u>	La chasse aux œufs de l'EHPAD
Mai	<u>Jeudi 8</u>	Cérémonie du 8 mai 1945
	<u>Vendredi 16</u>	Don du Sang
	<u>Dimanche 25</u>	Vide grenier (APE)
Juin	<u>Samedi 7</u>	Assemblée Générale du Foot
	<u>Sam. 21 et Dim. 22</u>	Fête du Foyer d'Animation et de Loisirs
	<u>Samedi 28</u>	Fête du village, kermesse
	<u>Samedi 28</u>	Assemblée Générale du RASB
Juillet	<u>Lundi 14</u>	Cérémonie Fête Nationale
	<u>Jeudi 24</u>	Spectacle du Centre de Loisirs
Août	<u>Vendredi 22</u>	Rando patrimoine de « Saint Aventin aux Minimes »
Septembre	<u>Vendredi 5</u>	Concours de Pétanque
	<u>Samedi 6</u>	Inscriptions Foyer d'Animations et de Loisirs
	<u>Samedi 13</u>	RASB et FAL Concert
Octobre	<u>Ven. 3 au Dim. 5</u>	Exposition atelier peinture / Maison du peuple
	<u>Samedi 11</u>	Vivre à Beauregard-L'Évêque
	<u>Vendredi 17</u>	Visite découverte « Laissez-vous conter Beauregard-l'Évêque »
	<u>Vendredi 24</u>	Visite découverte « Laissez-vous conter Beauregard-l'Évêque »
	<u>Samedi 25</u>	Soirée choucroute des Pompiers
	<u>Vendredi 31</u>	Halloween (Association des Parents d'élèves)
Novembre	<u>Samedi 8</u>	Concours de belote des Amis du Coudert
	<u>Mardi 11</u>	Commémoration du 11 Novembre
	<u>Dimanche 16</u>	1 000 et 1 petit déj (association Libre de Croire)
	<u>Samedi 22</u>	Assemblée Générale de la Pétanque
	<u>Vendredi 28</u>	Don du Sang
	<u>Samedi 29</u>	Marché de Noël (APE)
Décembre	<u>Dimanche 7</u>	Repas des Aînés
	<u>Samedi 20</u>	Loto (RASB)



CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Beauregard l'Évêque



Ordures Ménagères collectées le **LUNDI EN SEMAINE PAIRE**



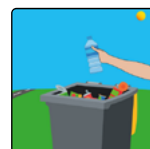
Emballages Recyclables collectés le **LUNDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M Férié 01	1 S	1 S	1 M	1 J Férié	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M 14	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M 23
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M 06	5 M 10	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M 19	7 S
8 M 02	8 S	8 S	8 M	8 J Férié	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M 15	9 V	9 L Férié
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M 24
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 J 07	12 M 11	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M 20	14 S
15 M 03	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M 25
19 D	19 M 08	19 M 12	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L Férié	21 M 21	21 S
22 M 04	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M 17	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M 09	25 M	25 V	25 D	25 M 26
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M 22	28 S
29 M 05	29 S	29 S	29 M	29 J Férié	29 D
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L
31 V	31 L	31 L	31 M	31 S	

LUNDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



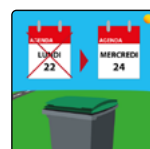
Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 V	1 L	1 M 40	1 S Férié	1 L
2 M 27	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M 36	3 V	3 L	3 M 49
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M 45	5 V
6 D	6 M 32	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M 41	8 S	8 L
9 M 28	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M 37	10 V	10 L	10 M 50
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M Férié	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M 46	12 V
13 D	13 M 33	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L Férié	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V Férié	15 L	15 M 42	15 S	15 L
16 M 29	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M 38	17 V	17 L	17 M 51
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M 47	19 V
20 D	20 M 34	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M 43	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M 39	24 V	24 L	24 M 52
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J Férié
26 S	26 M 35	26 V	26 D	26 M	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M 31	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V		31 M 01



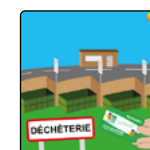
Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins

Un nouvel outil pour vous accompagner encore plus dans le tri de vos déchets

Le SBA investit et innove sur son territoire pour sensibiliser aux bons gestes de tri, avec un nouveau dispositif d'intelligence artificielle* sur les bennes. En cas d'identification de déchets non conformes, un ambassadeur du tri prend contact avec l'utilisateur pour l'accompagner vers les bonnes pratiques.

Le tri : un jeu d'enfants

JAMAIS DE SACS POUBELLES !

Dans le bac jaune, les emballages se jettent en vrac.

Attention, si vos emballages sont jetés dans des sacs noirs, ils seront identifiés comme des erreurs de tri et vont polluer tout le contenu du camion.

100% des emballages ménagers et des papiers se trient et se recyclent.

Seuls les emballages et les papiers cartons sont autorisés dans le bac jaune, briques alimentaires, bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique ou en polystyrène d'emballage alimentaire, emballages métalliques (barquettes, canettes, bidons, boîtes de conserve, aérosols...), emballages en papier et carton, films alimentaires et petits emballages, sacs en plastique souple, polystyrène de calage, les papiers et cartonnettes, journaux, magazines et prospectus.

Trions mieux ensemble

En diminuant les erreurs de tri, nous avons tous à y gagner. Pour l'environnement déjà, en économisant nos matières premières et en favorisant le recyclage. Pour notre cadre de vie aussi. Pour nos budgets enfin, en économisant sur les coûts de traitement des déchets.

Des erreurs qui ruinent toute la chaîne du recyclage

En 2023, 2 354 tonnes de déchets non recyclables se sont retrouvés par erreur sur la chaîne du tri, soit 14,2 kg/hab !

Ces déchets non recyclables constituent un enjeu environnemental et financier conséquent pour la collectivité. Chaque année, cela représente plus de 1 500 000 €. Sur la chaîne de tri, ces déchets non conformes ont des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte. Ils doivent être exclus puis acheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

* Cet investissement est subventionné par l'éco-organisme CITEO.

100 % DES EMBALLAGES

Les emballages métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS.

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...

Les emballages plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLAONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

Les emballages carton

BRIQUES

CARTONNETTES

BOÎTES

100 % DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes



En bac



En colonne

Pour bien trier

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages
- Plier les cartons pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier
- Les piles et les batteries
- Le verre
- Le textile



JANVIER



7 JANVIER - REPAS DES AÎNÉS



7 JANVIER - VŒUX DU MAIRE

RETOUR EN IMAGES 2024

MARS



19 MARS - COMMÉMORATION

AVRIL



1^{er} AVRIL - CHASSE AUX ŒUFS



5 AVRIL - 100^{ème} JOUR D'ÉCOLE



12 AVRIL - Nouveaux pensionnaires à l'EHPAD
Lou et Garou



22 AVRIL - CLSH
Fabrication
d'un hôtel à insectes



5 MAI - DÉMONSTRATION POMPIERS AU CMJ



6 MAI - RENCONTRE AVEC NOTRE DÉPUTÉE
M^{me} DELPHINE LINGEMAN À L'ÉCOLE



8 MAI - COMMÉMORATION



24 MAI - RENCONTRE DE LA POPULATION
AVEC NOTRE DÉPUTÉE M^{me} DELPHINE LINGEMAN



2 JUIN - VIDE GRENIER



8 JUIN - ÉLECTIONS EUROPÉENNES



29 JUIN - FÊTE DU VILLAGE



29 JUIN - FÊTE DE L'ÉCOLE

JUIN

JUILLET



5 juillet - dernier jour d'école



7 JUILLET - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



14 JUILLET
COMMÉMORATION

SEPTEMBRE



2 SEPTEMBRE - RENTRÉE SCOLAIRE



24 SEPTEMBRE
JOURNÉE PATRIMOINE

OCTOBRE



14 OCTOBRE - SÉANCE DE TRAVAIL DU CMJ



16 OCTOBRE - FORMATION
DU PERSONNEL
COMMUNAL



25 OCTOBRE
2^{ème} JOURNÉE
DU PATRIMOINE

NOVEMBRE



11 NOVEMBRE



30 NOVEMBRE - INAUGURATION DES DÉCORATIONS DE NOËL DU CMJ

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) fait partie des compétences de la communauté de communes BILLOM COMMUNAUTÉ. La collectivité assure depuis 2018, l'entretien, la préservation et la gestion des zones humides et des cours d'eau (berges, ouvrages ainsi que la végétation en bordure de rivières et ruisseaux).

Les cours d'eau du territoire en chiffres

- 1 cours d'eau domanial : l'Allier
- 94 cours d'eau non domaniaux (privés) soit 300 km sur le territoire
- 150 zones humides représentant 250 hectares

Dans le cadre de la stratégie GEMAPI de Billom Communauté, plusieurs études et chantiers sur les cours d'eau sont prévus. Il s'agit de chantiers prévus dans les programmations pluriannuelles des Contrats Territoriaux (outil financier et opérationnel de gestion des cours d'eau).

5 contrats territoriaux sont en cours sur le territoire. Un en régie : Litroux/Jauron. Quatre en délégation : La Dore (PNR Livradois-Forez), Les 5 rivières (pour les Assat - SMVVA), L'Allier Alluvial (EPTB Loire), Des couzes aux Livradois (pour l'Eau Mère – Agglo Pays d'Issoire).

Pourquoi une taxe GEMAPI ?

Si les propriétaires fonciers ont l'obligation de procéder à l'entretien des berges qui bordent leur parcelle et ce, jusqu'au milieu du cours d'eau selon le Code de l'Environnement, Billom Communauté intervient au titre de la compétence GEMAPI pour effectuer des actions présentant un caractère d'intérêt général.

Celui-ci permet d'engager des travaux pour renaturer les berges, restaurer les cours d'eau et les zones humides, mais aussi endiguer les sources de pollution des eaux.

Pour financer ces différents travaux, Billom Communauté a voté en septembre 2023 la mise en place de la taxe GEMAPI comme la loi le lui permet.

Comment la taxe GEMAPI est-elle calculée et prélevée ?

La taxe GEMAPI est une taxe additionnelle intégrée au calcul de l'impôt foncier sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur la cotisation foncière des entreprises. Les bailleurs sociaux en sont, en revanche, exonérés.

Annuellement, la moyenne de la taxe GEMAPI ne peut excéder 40 € par habitant. Pour 2024, le montant total prélevé par Billom.Co est de 150 400 € pour participer aux financements des études et des travaux programmés pour l'année. Les investissements prévus sur 6 ans en matière de cours d'eau de Billom Communauté sont estimés à 6 millions d'euros.

Les habitants des 25 communes sont concernés, car la taxe GEMAPI est basée sur le principe de la solidarité financière. La gestion de l'eau est un sujet qui implique l'ensemble des habitants.

Les actions prévues sont également financées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et sur les fonds propres de Billom Communauté.

Taxes foncières 2024								
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2023	31,09 %	%	0,252 %	0,15 %	9,68 %	%		
Taux 2024	32,01 %	%	0,252 %	0,17 %	9,18 %	0,453 %		
Adresse								
Base	2629		2629	2629	2629	2629		
Cotisation	842		7	4	328	12	1193	
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2023	787		6	4	374	-		
Cotisation 2024	842		7	4	328	12	1193	
Variation	+6,99 %	%	+16,67 %	0 %	-12,30 %	- %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	97,30 %	%	5,71 %	36,56 %	0,53 %	18,10 %	%	
Taux 2024	100,19 %	%	5,71 %	36,56 %	0,471 %	18,40 %	2,25 %	
Bases terres non agricoles	15		15	15	15	15	15	
Bases terres agricoles								
Cotisation 2023	15		1	5		3		
Cotisation 2024	15		1	5	0	3	0	24
Variation	0 %	%	0 %	0 %	%	0 %	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base collectivité						Droit fixe :		

 Plus d'informations sur le site internet de Billom Communauté, rubrique « Rivières » : billomcommunaute.fr/vie-pratique/rivieres/

*Vivre en harmonie
avec la nature
dans notre village*

